

Université

de Strasbourg

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université de Strasbourg

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

Michel Deneken
Président

Affaire suivie par
Charlotte BERARD
Tél. : 03.68.85.11.12
cberard@unistra.fr

Réf. : CB/2019-531

ARRETE

Article 1

Délégation est donnée à Mme Monica MANOLESCU, directrice de l'unité de recherche « Savoirs dans l'espace anglophone, représentations, culture, histoire » (SEARCH) – EA 2325 » à effet de signer :

- tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF: R16SEAR) ;
- tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € ;
- tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union européenne et de la Suisse.

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Mme Monica MANOLESCU, Mme Hélène IBATA (directrice adjointe) reçoit délégation de signature.

Direction de la recherche et de la valorisation

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62
www.unistra.fr

Article 3

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 01 septembre 2019


Michel DENÉKEN



Transmission à : Mme la rectrice, chancelière des universités d'Alsace, M. l'agent comptable, Direction des finances, Direction des ressources humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Mme Monica Manolescu, Mme Hélène Ibata.

AFFICHAGE du 23/09/2019 au 30/09/2019

